

voulut accomplir « pour amour du comun, seinz remuneration, » cet honorable citoyen fut encore revêtu de nouveau des honneurs du consulat, en 1338 et 1344, sans doute en récompense des services qu'il avait rendus à la cité, en composant son Cartulaire.

Ce recueil de documents, auquel on a rendu son vrai titre de *Cartulaire municipal de la Ville de Lyon*, eût dû, ce semble, être conservé avec un soin religieux dans nos Archives municipales. Il n'en fut rien cependant et ce n'est que de nos jours qu'il est revenu enfin à sa place naturelle. Jusqu'alors, il est demeuré constamment en la possession de quelques familles privilégiées de notre ville, et s'il est vrai de dire que les livres ont leurs destinées, aucun, certes, n'aura passé, avant sa publication, en plus de mains que le Cartulaire de Villeneuve.

Deux notes du manuscrit (1), complétées par l'extrait d'un inventaire dû au P. Bullioud (2), nous permettent de suivre la filiation de ses divers possesseurs :

Après être demeuré longtemps aux mains de la famille de Villeneuve, le précieux manuscrit passa, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, en celles de François Sala, seigneur de Montjustin, capitaine et échevin de la ville de Lyon, entre les années 1544 et 1570, lequel mourut en 1575, après

---

(1) V. l'Introduction du *Cartulaire municipal de la Ville de Lyon*, p. XIV.

(2) Cette note écrite de la main du P. Bullioud, est ainsi conçue : « *Cartularium publicæ domus Lugdunensis, olim de Villanova, postea de Langes et de Villars, nunc Bulliodorum, deinde de la Valette.* » — V. Aug. Bernard. *Notice histor. sur la biblioth. de la Valette. Revue du Lyonnais* 2<sup>e</sup> série. T. VII. p. 384. — Allut. *Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon*. Avant-propos. p. XIII.